

Les étiquettes énergie et environnement font-elles évoluer les modes de consommation ?

Nouvelle étiquette énergie pour l'électroménager, réforme du diagnostic de performances énergétiques, indice de réparabilité...

La puissance publique multiplie les exigences de transparence en matière environnementale. Un pas nécessaire, mais insuffisant s'il n'est pas accompagné d'autres mesures.



Victime de son succès, la classification sur les étiquettes énergie a dû être réformée pour tenir compte des progrès réalisés par les fabricants. (Richard DAMORET/REA)

Par **Paul Turban**

Publié le 15 mars 2021 à 16:34 | Mis à jour le 15 mars 2021 à 16:40

Cette année 2021, qui sera celle de l'adoption de la « loi Climat » si tout se passe comme prévu pour le gouvernement, est d'ores et déjà marquée par l'apparition et la réforme de nombreux « scores environnementaux ». Avec une lettre, une couleur ou un

chiffre, un produit est ainsi classé en fonction de sa consommation d'énergie ou encore de son impact sur la qualité de l'air.

Depuis le 1er janvier, un certain nombre de produits électroménagers doivent porter un « **indice de réparabilité** ». Celui s'ajoute à **l'étiquette énergie, dont une version réformée est entrée en vigueur** au début du mois de mars. Il y a quelques jours, les députés ont aussi validé **l'expérimentation d'un « score carbone » pour les biens et services**. Le diagnostic de performances énergétique (DPE) pour le logement est aussi en cours de refonte. On trouve aussi ce genre d'étiquettes sur les produits de construction et de décoration, ou encore sur les pneus.

Electroménager : une nouvelle étiquette énergie pour pousser à l'innovation

Loi climat : les députés donnent leur feu vert au « score carbone »

L'objectif de ces affichages est double : orienter les choix du consommateur qui peut comparer deux produits similaires en fonction de leur impact environnemental et inciter les producteurs à améliorer les biens qu'ils vendent. A terme, le marché doit mécaniquement exclure les produits les moins efficaces en matière environnementale, et réduire l'impact écologique de la consommation.

Des effets positifs déjà constatés

Si les scores environnementaux tendent à se multiplier, c'est que leur efficacité est avérée. L'étiquette énergie sur l'électroménager, par exemple, qui note la performance énergétique des produits, a été un levier d'innovation. Créée en 1995, elle a dû être réformée en 2011 pour ajouter les notes « A +++ » à « A + » afin de classer les nouveaux produits les plus performants du marché. La nouvelle étiquette énergie, entrée en vigueur il y a quelques jours, reprend une notation de « A » à « G » pour plus de clarté, avec des critères renforcés.

Comme le confiait récemment aux « Echos » le directeur technique du Groupement des marques d'appareils pour la maison (Gifam), Patrick Le Dévéhat, « en 25 ans, un réfrigérateur a réduit de 75 % sa consommation en énergie, et un lave-vaisselle a divisé par deux en moyenne la quantité d'eau utilisée comparée à il y a dix ans. » Ainsi,

« depuis quelques années, tous les produits de froid et de lavage sur le marché étaient passés dans la catégorie 'A + ' à 'A +++', au lieu des notations jusqu'à 'D' », expliquait-il.

Autre exemple, le DPE pour les logements attribue une note en fonction de la consommation d'énergie et une pour les émissions de gaz à effet de serre. Or, d'après une étude des Notaires de France , la plus-value pour une maison ayant une étiquette « A » ou « B » oscille de 9 à 12 % en moyenne selon sa taille par rapport à une maison classée « D ». On observe en moyenne une moins-value dans les mêmes proportions pour une maison classée « E » ou « F ». « Cela se constate dans des secteurs immobiliers peu tendus », nuance auprès des « Echos » Gaëtan Brisepierre, sociologue expert en transition écologique.

La difficile question des critères

Le propre de ces « scores environnementaux » est leur simplicité : une ou deux lettres associées à une couleur pour la plupart, ou une note sur 10 dans le cas de l'indice de réparabilité. En un coup d'oeil, le consommateur peut comparer dans un rayon deux lave-linge ou deux télévisions placés côte à côte.

Or, cette simplicité peut apparaître simpliste. Ainsi, l'étiquette énergie ne prend en compte dans la notation que la consommation d'énergie à l'usage, même si d'autres éléments sont affichés de manière moins visible. L'impact n'est envisagé que sous l'angle d'un aspect précis du produit. Or, « les consommateurs veulent une évaluation environnementale globale des produits, qui prend en compte la fabrication, le transport, l'usage et la destruction », note Gaëtan Brisepierre. Pour le DPE des logements, il en est de même.

Inversement, l'indice de réparabilité condense en une seule note une multitude de critères. Or, « c'est difficile à évaluer et il y a débat sur la méthode », explique Catherine Gomy, consultante en stratégies de transition, systèmes alimentaires et économie circulaire, interrogée par « Les Echos ». Ainsi, la comparaison des différents produits devient plus complexe. Un smartphone noté 5/10 n'aura pas forcément les mêmes caractéristiques de réparabilité qu'un autre smartphone avec la même note.

Une mesure qui ne peut fonctionner seule

Selon l'ingénieure, de tels scores environnementaux doivent être accompagnés de mesures coercitives et incitatives. Par exemple, les produits électroménagers les plus

énergivores ont été retirés du marché. Autre exemple, l'Etat a mis en place **des aides pour que les plus modestes puissent améliorer leur DPE grâce à des travaux d'isolation**.

Un complément nécessaire : les biens les moins bien notés sont souvent meilleur marché. Dans **un rapport**, Gaëtan Brisepierre montre qu'il y a « une différence de plus de 12 points de parts de marché sur les 'A +++' et 'A ++' » en la France et ses voisins allemand et italien. Or, les produits « A +++ » sont en France 15 % plus chers qu'en Allemagne, et 18 % plus cher qu'en Italie. On a déjà dit l'impact que le DPE avait sur le prix des logements.

Les « scores environnementaux » souffrent aussi de l'évolution des modes de consommation. « Quand vous allez dans un magasin, les étiquettes énergie sont obligatoirement affichées en gros, vous ne pouvez pas les louper, explique Gaëtan Brisepierre. Quand vous achetez en ligne, elle est souvent bien cachée. » Et même lorsque les consommateurs se déplacent en magasin, ils le font de plus en plus pour confirmer un choix préparé en amont.

Reprenre le contrôle de la labellisation

Gaëtan Brisepierre rappelle aussi que les effets positifs des « scores environnementaux » sont grandement limités par « l'effet rebond ». Les appareils électriques sont plus performants aujourd'hui, « mais en parallèle, ils achètent des appareils plus grands et plus d'appareils », explique le spécialiste. « On est passé d'une vingtaine d'appareils à une centaine depuis les années 1970 », note-t-il. Idem pour les logements : ils sont plus performants au mètre carré mais en moyenne plus grands.

Au-delà de l'information délivrée par les « scores environnementaux », le consommateur sur qui ce type de dispositifs fait reposer l'arbitrage final doit être plus largement conscient de l'influence de ses choix, soulignent les deux experts. L'un comme l'autre mettent en garde contre l'inflation des scores, labels et autres indications ayant plus ou moins de valeur, avec le risque d'un effet « sapin de Noël », commente Gaëtan Brisepierre. Pour Catherine Gomy, il faudrait réglementer « les signes, le marketing ».

La spécialiste appelle aussi de ses vœux une évolution rapide de la puissance publique. Selon elle, trop de temps a été perdu alors que les expérimentations pour généraliser les « scores environnementaux » ont été lancées dès 2007 par le Grenelle de

l'environnement. Aujourd'hui, on assiste à une privatisation de l'information avec un manque de transparence sur le modèle économique et les modes d'évaluation des produits par certaines applications. Avec le risque, à terme, que des acteurs privés monopolisent l'attention des consommateurs au détriment de l'intérêt général.

Paul Turban